

La Formation des Traducteurs et des Interprètes en Algérie et le marché de la traduction

AOUSSINE Seddiki
Université d'Oran

1. Objectifs de la formation des traducteurs et des interprètes

L'un des objectifs de la formation des traducteurs et des interprètes au niveau des universités algériennes consiste à améliorer et à renforcer les études de traduction et d'interprétariat afin de répondre aux besoins de plus en plus croissants des institutions, du tourisme et du monde des affaires et du travail.

L'ouverture progressive de l'Algérie sur l'extérieur ainsi que les contacts plus fréquents aussi bien sur le plan culturel, économique et politique avec l'Europe et les autres continents ont augmenté les besoins de traducteurs et d'interprètes de qualité. *La formation en traduction et interprétation s'adresse tout particulièrement aux étudiants pour qui l'acte d'écrire, de traduire et d'interpréter des textes de différents domaines relève à la fois d'une pratique de traduction et d'un libre plaisir ; elle fournit par ailleurs les outils nécessaires à ceux qui se destinent ultérieurement à la traduction et à l'interprétation.*¹ Or, les départements de traduction rattachés aux établissements universitaires algériens, à la fois très récents mais très traditionnels par leurs pratiques pédagogiques, ne sont pas en mesure de répondre à ces besoins et aux objectifs aussi bien pour le français que pour l'anglais, l'allemand, l'italien, ou l'espagnol.

De son côté, l'étudiant doit agir avant tout en tant que professionnel des langues qui est attiré par la recherche. Il doit s'intéresser à tous les domaines (juridique, technique, économique ou culturel) et prendre plaisir à transmettre un message écrit/oral. Le goût des langues étrangères n'est pas une motivation suffisante pour devenir un bon traducteur/interprète qui est un médiateur non seulement entre des langues mais aussi entre des cultures au sens large du terme.

Indépendamment des contraintes techniques et pédagogiques liées aux spécificités de notre environnement socioculturel, l'objectif de nos départements de traduction consiste donc à former des professionnels de haut niveau dans le domaine de la traduction, en accord avec les standards requis par le marché mondial, dotés d'une grande capacité d'adaptation, de rigueur et de curiosité intellectuelles.

Dans la perspective d'optimiser la qualité de la formation en traduction et les compétences linguistiques de nos traducteurs le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique engagera bientôt une réforme dans ce domaine sur la base du nouveau système du LMD et d'un plan national de la traduction auquel seront associés les laboratoires de traduction.

2. La mise à niveau linguistique

Il me semble important de souligner que le degré de maîtrise des langues seconde et troisième en l'occurrence le français et l'anglais chez nos étudiants ayant l'arabe comme langue de base n'est pas le seul obstacle que ceux-ci rencontrent lors de leur formation en traduction ou en interprétation : Une difficulté de taille concerne également l'arabe. Comme le souligne Jarjoura Hardane *«Il serait surprenant, voire contradictoire, de proposer à un étudiant en traduction et en interprétation une mise à niveau dans sa première langue. Mais pour un étudiant arabophone, l'arabe littéraire, choisi comme première langue, ne constitue pas le moyen le plus spontané de la communication quotidienne, comme le serait une véritable langue maternelle»*². En effet, l'arabe est surtout utilisé dans les *«situations de communication écrite»*³ : dans la presse, dans l'édition, dans la correspondance officielle ou privée... Pour la surmonter, les étudiants devraient prendre, dans les trois langues, des cours qui leur permettraient de structurer leurs compétences cognitives et d'améliorer leur niveau linguistique. Il est tout à fait évident que le traducteur doit absolument travailler à atteindre une excellente compétence linguistique tout au long de sa carrière. A l'exemple de la licence en langues étrangères (Anglais, Allemand, français, Espagnol,...) le programme des départements de traduction et d'interprétation dans les universités algériennes ne prévoit pas de mise à niveau systématique dans les trois langues suivies par l'étudiant (Arabe/Anglais/Français ; Arabe/Anglais/Espagnol ; Arabe/Anglais/Allemand ; Arabe/Anglais/Russe ; Autres combinaisons.

1.1 La mise à niveau en langue arabe

La formation des traducteurs et des interprètes en Algérie nous mène à plusieurs observations. Le perfectionnement linguistique en arabe, comme langue de base, est incontournable. Comme c'est le cas pour la langue seconde (anglais) et la langue troisième (français, allemand, espagnol) cette carence se manifeste essentiellement au niveau de la communication orale. Elle est due à la priorité accordée à l'écrit dans les cours d'arabe couvrant les différents cycles scolaires. Même au niveau de la communication écrite l'équipe de formation constate – ceci est confirmé même par les collègues assurant des modules en licence de lettres arabe – que la compétence acquise n'est pas satisfaisante. En fin de parcours l'étudiant ne dispose pas de techniques d'écriture d'une lettre, d'un résumé ou de la rédaction d'une fiche de lecture d'un livre. Il s'agit là certainement des suites engendrées par des pratiques pédagogiques qui s'appuient dans les cycles scolaire, moyen et secondaire sur «*la mémorisation et laissent peu de place à l'expression personnelle*»⁴. Elle est aussi le résultat des programmes et des matériels pédagogiques limités au seul registre de la littérature.

Par ailleurs, la mise à niveau linguistique suppose une autre mise à niveau relative à la structuration de la pensée. Cette double mise à niveau devrait s'étaler sur au moins une année universitaire, et devrait être proposée en cours intensifs en première année de la formation en traduction et interprétation.

2.2 La mise à niveau en seconde et troisième langues

Dans la deuxième ou la troisième langue la compétence de communication orale et écrite de nos étudiants ne se révèle pas meilleure, malgré le fait que dans le système éducatif algérien l'enseignement de la langue seconde qui est le français est introduit en troisième année du cycle primaire et que celui de la troisième langue (anglais) commence en première année du cycle moyen.

Les pratiques pédagogiques qui considèrent la langue comme un objet d'observation et de description et non comme un véritable «*instrument de communication*»⁵ provoquent des défaillances communicatives.

L'organisation de séjours linguistiques à l'étranger c'est-à-dire dans le pays où la langue est langue officielle reste à mon avis une solution idéale pour un apprentissage optimal et rationnel pour la mise à niveau et le perfectionnement en seconde et troisième langues. En effet, l'apprentissage et le perfectionnement linguistique ne doivent pas s'effectuer seulement dans un bureau ou dans une salle de cours,

il est nécessaire qu'il s'ouvre «*pour capter la langue à la source*»⁶ comme le mentionne Dejean. Par ailleurs, ce serait une illusion de croire que *l'authentique bain linguistique*⁷ suffit à lui seul pour maîtriser la langue du pays cible. En plus de l'organisation du séjour, le succès de la méthode '*naturelle*' reste tributaire de plusieurs autres conditions : Le programme du cours, le bon encadrement pour la prise en charge des travaux individuels et pour l'acquisition de l'autocorrection.

Mais le coût de cette méthode est très élevé et un nombre très limité d'étudiants en quatrième année de licence de traduction peuvent participer à ce type de cours internationaux dans le cadre des différentes offres de bourse de perfectionnement linguistique (France, Allemagne, Espagne, Autriche, Suisse, Angleterre, Russie, ...). Compte tenu des nombreuses difficultés relatives à l'organisation des séjours à l'étranger et afin de sauver les étudiants, des cours de mise à niveau doivent être proposés au début de la formation dans les combinaisons linguistiques respectives. La conception et l'application du cours de mise à niveau jouent un rôle primordial en matière des résultats à atteindre.

3. La problématique du niveau

Lors de l'élaboration du cours de mise à niveau les deux principes élémentaires de toutes opérations pédagogiques susceptibles de réussir doivent, au point de départ, être respectées. Au premier plan il s'agit de guider les étudiants vers les objectifs et les besoins réels. Au second plan il est important d'adhérer au principe consistant que tous les étudiants sont en mesure d'atteindre l'objectif même si la démarche de chacun est différente. Le critère de la différence touchant principalement le vécu personnel, l'environnement socioculturel qui façonne les étudiants ainsi que les moyens pédagogiques qui ont été mis à leur disposition joue un rôle important en matière de capacités d'apprentissage. La maîtrise d'une compétence communicative opérationnelle à l'oral et à l'écrit représente le principal objectif de l'opération de mise à niveau. Grâce à une bonne structuration de la pensée et à une bonne organisation dans la méthodologie du travail la compétence communicative et l'utilisation correcte et parfaite de la langue deviennent possibles. En plus des acquis linguistiques les étudiants doivent avoir la compétence de prise de notes, d'élaboration d'un plan, de rédiger un résumé ou d'écrire un rapport. Par ailleurs, il convient aussi de souligner l'importance des connaissances grammaticales dans le cours de mise à niveau.

Ceci suppose des matériels et des stratégies spécifiques conçus à partir des besoins des étudiants et qui reste régulièrement ouvert aux innovations. Ils doivent évoluer dans une perspective foncièrement problématique et imperméable à toute tendance au figement ou au cloisonnement. Le choix d'un matériel peut jouer un rôle décisif dans la marche d'un cours. L'enseignant en sa qualité d'animateur et de metteur en scène propose des exercices adéquats, suscite par les discussions une ambiance de communicative interactive et incite les étudiants à jouer le véritable rôle d'acteur et non d'auditeur. La contribution de l'enseignant à l'individualisation de l'apprenant visant l'acquisition des mécanismes de l'autoévaluation lors de l'apprentissage revêt un caractère primordial durant le processus de l'apprentissage des langues en question. Autrement dit, le cours de mise à niveau perdra sa valeur et restera une activité provisoire, voire même inutile dans le cas où l'étudiant n'est pas sensibilisé sur le principe de l'autonomisation de l'apprentissage. Les activités proposées concerneront fondamentalement l'expression écrite et orale de l'étudiant qui représentera le point de départ. Le meilleur moyen de rattrapage et de progression reste celui des remarques et des notations de l'enseignant qui encouragent l'étudiant à faire son autocorrection.

L'individualisation de l'étudiant nécessite la création d'un environnement socioculturel facilitant son perfectionnement. L'objectif relatif au développement des compétences linguistiques de l'étudiant ne doit pas se contenter du volume horaire hebdomadaire prévu dans le cadre du cursus de la licence en traduction. L'étudiant a besoin des moyens de lire, d'écouter et d'écrire en dehors du cours. L'opération de l'apprentissage d'une langue est un projet qui nécessite un investissement énorme en matière de temps et de matériel. Il s'agit plutôt de l'acquisition d'un comportement et non de l'étude d'un programme à assimiler dans l'espace d'un temps limité. Le rôle de l'enseignant consiste donc à veiller à l'enrichissement de cet environnement et à développer ce comportement. En plus des différentes étapes de la formation le traducteur et l'interprète continueront cette pratique tout au long de l'exercice de leur profession.

4. Le cursus de la licence de traduction

Le cursus de la licence de traduction ainsi que les contenus des enseignements nécessitent une actualisation qui prendrait en compte les nouvelles exigences du marché de la traduction. Il y a lieu donc de renforcer directement les formations universitaires existantes

en apportant de nouvelles méthodologies pour l'interprétariat et la traduction. Les nouvelles offres de formation LMD en Traduction spécialisée notamment celles des domaines juridique, économique, médical, diplomatique et autres à proposer aux niveaux des différents départements de traduction rattachés aux établissements universitaires algériens devraient contenir des matières correspondant au nouveau profil du traducteur et contribuer efficacement à l'amélioration de la qualité de la formation et des compétences des étudiants titulaires d'une licence en traduction/interprétariat.

La licence en traduction dans les universités algériennes est principalement fondée sur l'enseignement et la pratique de trois langues étrangères à des niveaux presque égaux en ce qui concerne les coefficients, le volume horaire et compétences à développer. Il s'agit de donner à tous les étudiants qui suivent leur formation en traduction un socle de connaissances dans l'ensemble des modules enseignés qui soit suffisamment solide pour permettre une professionnalisation dans les domaines de la traduction spécialisée concernant essentiellement la littérature, les sciences juridiques, les sciences économiques, les sciences médicales, la presse, le tourisme, le commerce, l'édition ou l'interprétariat depuis ou vers les trois langues étrangères : allemand, anglais, français. L'enseignement prend particulièrement en compte le développement des aspects suivants :

- maîtrise de l'arabe et de deux langues étrangères à l'oral et à l'écrit (LE1 : Anglais ; LE2 : Allemand ou Français ou Espagnol ou Russe),
- techniques de la traduction générale depuis et vers l'arabe
- bases de la langue de spécialité et de la traduction spécialisée
- techniques de la recherche documentaire et de la rédaction
- maîtrise de l'outil informatique et des nouvelles technologies
- développement des connaissances culturelles (littérature, civilisation).

Les principales matières suivantes concernant les langues (A : Arabe, B : Anglais, B' : Allemand ou Français ou Espagnol) sont dispensées dans le cadre du cursus de la licence en traduction/interprétariat : Perfectionnement linguistique (Expression orale ; Expression écrite ; Grammaire) ; Traduction de A → B ; B → A ; A → B' ; B' → A ; Sciences sociales, Civilisation linguistique Introduction aux sciences juridiques ; Traduction simultanée A/B et B/A ; A/B' et B'/A ; Langue de spécialité.

5. Les débouchés des études en traduction/interprétation

Les débouchés des études en traduction/interprétation assurées par nos établissements universitaires sont très variés aussi bien dans le domaine technique que dans celui du secteur socioéconomique et du multimédia. Le caractère diversifié de la formation offre au traducteur et à l'interprète de multiples opportunités de carrière.

A l'issue de leur formation nos étudiants trouvent un emploi salarié où ont la possibilité de s'établir en tant que traducteurs ou interprètes officiels. Par ailleurs, le poste de traducteur interprète jusqu'à présent inexistant dans le secteur de la fonction publique en Algérie figure dans la nouvelle grille des salaires. Ceci permettra la création d'un nombre important de postes de traducteurs dans les établissements dépendant du secteur public. Les traducteurs sortant de nos universités travaillent généralement pour des agences de tourisme, le domaine de l'édition écrite et audiovisuelle, des structures rattachées aux différents ministères, des entreprises publiques ou privées, des ambassades, des représentations diplomatiques algériennes dans différentes régions du monde, la presse, la radio, la télévision, des compagnies de navigation aérienne, l'enseignement secondaire, des agences publicitaires, des organismes scientifiques et culturels, des organisations internationales.

L'interprète de conférences peut aussi assurer une traduction consécutive (par segments) ou en chuchoté. Il doit préparer ses missions et, en quelques jours, se familiariser avec un sujet dont il ignorait tout auparavant, tout comme il aura repéré l'essentiel des termes spécifiques dans les deux ou trois langues qu'il devra utiliser.

Conclusion

La mise à niveau des étudiants arabophones doit être conçue pour la deuxième et la troisième langue et devrait s'étendre nécessairement à l'arabe standard à cause de ses spécificités sociolinguistiques. Elle gagnerait à s'organiser en sessions intensives au début de la première année du cycle d'études aboutissant à la licence en langue étrangère ou à la licence de traduction. La nouvelle offre de formation LMD en «*sciences du langage et didactique de l'allemand*» qui contient aussi la matière de traduction aidera certainement nos futurs traducteurs à exercer leur métier avec moins de difficultés compte tenu de l'importance du nombre important des matières visant le développement de ces capacités linguistiques, culturelles et scientifiques.

En effet, si, en traduisant, le traducteur est invité à devenir co-écrivain ou écrivain à part entière, il reste qu'une acquisition solide des langues précède nécessairement l'opération traduisante et que ce n'est pas en traduisant qu'on peut apprendre une langue étrangère.

Dans la perspective d'atteindre une formation optimale et rationnelle en traduction et d'assurer une formation en rapport direct avec le monde du travail il est important de prendre des mesures urgentes principalement en ce qui concerne les groupes aux effectifs élevés, la disponibilité d'une équipe d'encadrement professionnelle, l'utilisation des nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information (TIC), la traduction professionnelle, la traduction littéraire, la traduction audiovisuelle, ...

Références :

1. ABOU, Sélim & HADDAD, Katia, "Une francophonie différentielle." Beyrouth, 1993.
2. HARDANE, J., « La linguistique dans la formation des traducteurs arabes », in *Meta*,1/2005.
3. LADMIRAL, J.R., « Epistémologie de la traduction », in *Traduire la langue, traduire la culture*, Paris 2003, 147 – 168.
4. ROGERS, M., *Evidence-based LSP. Translation, Text and Terminology*", Series: *Linguistic Insights* (co-edited with K.Ahmad), Bern, 2007.
5. SEDDIKI, A., *Semantische Äquivalenzprobleme bei der Übersetzung arabischer Texte ins Deutsche.* – in *Revue Traduction et Langues*, Laboratoire Traduction et Méthodologie – TRADTEC, Université d'Oran, Oran, 01/2002, 46 – 52.
6. SEDDIKI, A., «Grundthesen zum interkulturellen Lernen», in: *Revue Traduction et Langues*, Laboratoire Traduction et Méthodologie TRADTEC, Université d'Oran, Oran, 03/2004, 22 - 33.
7. SEDDIKI, A., «On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre: Phraséologie, Contexte et Traduction». – In : *Actes de la journée d'étude «L'Intraduisibilité»*, *Revue Traduction et Langues*, Laboratoire Traduction et Méthodologie – TRADTEC, Université d'Oran, Oran, 05/2007, 66 – 75.
8. SEDDIKI, AZ., «Wortschatzarbeit unter interkulturellem Aspekt », in: *Akten des XI. Internationalen Germanistenkongresses Paris 2005*, *Germanistik im Konflikt der Kulturen*“. – Bern - New York – Oxford - ..., 2008, 279-283.

-
1. SEDDIKI, A., *Le cursus de la licence d'Allemand nouveau régime: compétences et marché du travail*, In : *Acte du colloque international sur le LMD*, Univeristé d'Oran, 2007,11.
 2. HARDANE, Jarjoura., *La formation du traducteur arabe : Le cas de la mise à niveau linguistique*, *Meta*, vol. 45, n° 3, septembre 2000, p. 475-479.
 - 3 . MARTINET, A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1967, 159.
 4. HOBEIKA, M., *Expression et communication en arabe*, *Annales*, Beyrouth, Institut de langues et de traduction, N° 4, 1997-1998, 58.
 5. MARTINET, A. *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1967, 20.
 6. DEJEAN Le Féal, K., *Le perfectionnement linguistique, Études de linguistique appliquée*, no 24, Paris, Didier, 1976, 51.
 - 7 . BESSE, H., *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Paris, Didier, CREDIF. 1985, 24.